

effets l'ont fait voir, que les Loüables Cantons, persuadez des sentimens que le Roi mon Maître a pour eux, ont eu recours à sa bienveillance, & que leur intercession a preservé des maux de la guerre les Villes ennemies de Sa M. parce qu'elles étoient situées dans le voisinage de la Suisse; ils sauront certainement peu de gré au Sr. Stanian, d'interpréter comme il fait, les égards qu'elle a bien voulu avoir en cette occasion pour les offices du Loüable Corps Helvétique.

Lisez Mrs. sans la prevention que le Ministre d'Angleterre tâche de vous inspirer, la lettre de Mr. le Marquis de Puiseulx aux LL. Cantons*, vous découvrirez au lieu de *menaces*, la suite des égards & de l'affection que Sa M. a toujours eu pour vous. *Si elle vouloit envahir vôtre Etat*, quel pretexte plus specieux pourroit s'offrir pour l'execution de cette idée chimérique, que celui de le voir passer entre les mains d'un Prince son ennemi, dont vous ne pouvez admettre la prétention sans declarer que la Comté de Neuchâtel est un arriere fief de la franche Comté? par conséquent vôtre nouveau Souverain tombé dans le crime de felonie envers Sa M. & vous mêmes déchûs de tous les privileges que les Comtes de Neuchâtel vous ont accordés depuis plus de deux siècles? est ce vous menacer, que de vous montrer le peril où l'on veut vous conduire sous une feinte apparence d'amitié? Mr. le Marquis de Puiseulx vous exhorte à perseverer constamment dans les voyes de la Justice: si vous trouvez ses expressions menaçantes, que direz vous Mrs. du stile imperieux du Sr. Stanian? Il vous pre-

scrit

* C'est celle qui precede ce Memoire.